



municipalité de
SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice des finances et directrice générale adjointe de la susdite municipalité,

QU'UNE Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par la soussignée, pour être tenue au chalet des loisirs, le mercredi 29 avril 2020, à 18 h 30, à huis-clos et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement ;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption du Règlement n°869 – Aide financière Habitations Saint-Adolphe-d'Howard ;
5. Bonification AccèsLogis Québec ;
6. Aide financière complémentaire (crédit de taxes foncières) ;
7. Aide financière complémentaire au Programme de Supplément au Loyer (PSL) ;
8. Adoption du Règlement n°866-1 modifiant le Règlement n°866- Taxation ;
9. Période de questions en rapport avec les points figurant à l'ordre du jour ;
10. Levée de la séance.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 8^e jour d'avril 2020

Marie-Hélène Gagné
Directrice des finances et directrice générale adjointe